



Centre du commerce international

C N U C E D / O M C

ITC/AG(XXXVI)/195

15 mai 2003

***Rapport du Groupe Consultatif Commun
à sa trente-sixième session***



Groupe consultatif commun du Centre du commerce international CNUCED/OMC
Trente-sixième session
Genève, 28 avril - 2 mai 2003

Table des matières

- Point 1 de l'ordre du jour :** ÉLECTION DU BUREAU
- Point 2 de l'ordre du jour :** ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- Point 3 de l'ordre du jour :** DÉCLARATION DU DIRECTEUR EXÉCUTIF
- Point 4 de l'ordre du jour :** EXAMEN DES ACTIVITÉS DE COOPÉRATION
TECHNIQUE EN 2002
- Point 5 de l'ordre du jour :** RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF SUR
LE FONDS GLOBAL D'AFFECTION SPÉCIALE
- Point 6 de l'ordre du jour :** ANNONCE DE CONTRIBUTIONS DE FONDS
D'AFFECTION SPÉCIALE AU CCI
- Point 7 de l'ordre du jour :** QUESTIONS DIVERSES

Point 1 de l'ordre du jour : ÉLECTION DU BUREAU

1. Le Groupe consultatif commun du Centre du commerce international CNUCED/OMC a tenu sa trente-sixième session du 28 avril au 2 mai 2003. Les représentants de 92 pays, membres du Groupe, assistaient à la session, qui a été ouverte par M. N. Pierre-Louis Girard (Suisse), Président de la trente-cinquième session.
2. Le Groupe a élu M. Faizel Ismail, chef de la Délégation sud-africaine de l'OMC, Président de la trente-sixième session, M^{me} Eleanor Fuller (Royaume-Uni) et M. A.M. Badrul Hassan (Bangladesh) Vice-Présidents et M. Adrian Calmâc (République de Moldova) Rapporteur.
3. Dans ses remarques liminaires, le Président a rappelé le lien important entre le commerce et le développement. Il a souligné le rôle essentiel que le CCI continue à jouer pour aider le milieu des affaires à se préparer aux négociations commerciales à Cancun et salué l'organisation pour son travail dans son propre pays, l'Afrique du Sud, pour mettre en place une stratégie d'exportation. Il a remercié le Groupe, au nom des autres membres du Bureau, de son soutien et de la confiance qu'il leur avait manifestée.
4. Le Groupe était saisi des documents suivants

ITC/AG(XXXVI)/L115	Ordre du jour provisoire
ITC/AG(XXXVI)/193	Rapport annuel sur les activités du Centre du commerce international CNUCED/OMC, 2002
Add.1	Récapitulation des projets de coopération technique opérationnels en 2002
Add. 2	Tableaux statistiques
ITC/AG(XXXVI)194	Fonds global d'affectation spéciale du CCI : Rapport du Comité consultatif à la trente-sixième session du Groupe consultatif commun

Point 2 de l'ordre du jour : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

5. Le Groupe a adopté l'ordre du jour avec un point supplémentaire proposé par le représentant du Danemark sur l'évaluation du CCI. On trouvera dans l'additif au présent rapport la liste des participants.

Déclaration de la CNUCED

6. Le Secrétaire général a salué l'excellent travail du CCI au cours de l'année 2002 et félicité son Directeur exécutif pour son nouveau mandat.
7. Une fois encore, 2002 a été une année pleine de succès pour le CCI. L'assistance technique fournie a progressé de 21 pour cent, dépassant ainsi l'objectif fixé dans le Business Plan 2002 – 2004 du CCI. Une telle performance n'a été possible que grâce aux augmentations régulières du budget et du fonds d'affectation spéciale, qui sont le reflet de la satisfaction des donateurs à l'égard du travail du CCI.
8. Le Secrétaire général a souligné l'importance de la coopération étroite et continue entre le CCI, la CNUCED et l'OMC, qui s'est renforcée en 2002 et a été formalisée par le Memorandum of Understanding (MOU) signé entre la CNUCED et l'OMC en avril 2003. Le MOU visait à donner un effet pratique au

partenariat stratégique développé entre la CNUCED et l'OMC pour la mise en oeuvre du Programme de Doha pour le développement. Il serait fait appel au CCI, en tant que filiale de ces deux organisations, pendant la phase de mise en oeuvre du MOU.

9. La coopération de la CNUCED avec le CCI s'est encore intensifiée au cours de 2002 et au début 2003. Lors du sommet mondial sur le développement durable de Johannesburg, la CNUCED et le CCI ont annoncé un partenariat dans le domaine du biocommerce. Un accord de partenariat a été signé avec des partenaires et des donateurs de première importance (le Gouvernement des Pays Bas et la Suisse). Ce partenariat a déjà porté ses fruits et un programme national pour la Bolivie, BioTrade, sera lancé en juin.

10. La CNUCED a aussi agi pour que LatinPharma 2003 se déroule à Lima au Pérou, dans le but de promouvoir le commerce sud-sud des ingrédients naturels destinés aux produits pharmaceutiques. Cette initiative tout à fait nouvelle s'inscrit dans le cadre du programme de promotion du commerce sud-sud, qui vise en partie à mettre en oeuvre les objectifs de la Convention sur la Biodiversité.

11. La première phase du Programme intégré conjoint CCI/CNUCED/OMC d'assistance technique à des pays les moins avancés sélectionnés et d'autres pays africains (JITAP) a été menée à bien avec succès, et le début de la seconde phase a vu 8 pays rejoindre le programme, qui en compte désormais 16. Le Secrétaire général a souhaité que soit enregistrée sa satisfaction vis-à-vis de l'appui des donateurs du JITAP. Le JITAP est considéré comme une success story de la coordination et de la coopération entre les agences fournissant une assistance technique. Il a eu un impact sur les pays participant en leur permettant d'être plus activement impliqués dans le système de commerce multilatéral. Parmi les principales réalisations du JITAP, il faut citer le renforcement des capacités en ressources humaines et infrastructures commerciales, le développement de la prise de conscience des problèmes de stratégie du secteur de l'exportation, l'accroissement de l'appréciation de la valeur du système de commerce multilatéral au niveau des pays, l'encouragement des relations entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile; et la mise en place d'une approche holistique des questions de commerce qui pourraient profiter au processus commercial. Le JITAP est un bon exemple d'entente réussie susceptible de servir de modèle au développement ultérieur du Cadre intégré pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés.

12. La CNUCED s'est aussi impliquée dans l'initiative Business for Cancún du CCI, et a participé à un événement apparenté en Afrique du Sud en mars 2003. Des discussions sont en cours pour combiner les efforts des activités de renforcement des capacités en matière de politique de concurrence de la CNUCED et le programme d'outils de compétitivité du CCI.

13. La coopération entre le CCI et la CNUCED pourrait se poursuivre et contribuer à l'intégration de pays en développement dans l'économie mondiale et, d'une façon plus générale, pourrait renforcer le commerce et le développement. Eu égard à l'accent mis par le CCI sur la compétitivité internationale des petites et moyennes entreprises (PME) dans les pays en développement et les économies en transition, il devrait être appelé à jouer un rôle important dans la préparation de la CNUCED XI, dont un des thèmes centraux était l'élargissement de la compétitivité aux pays en développement.

14. En conclusion, le Secrétaire général a déclaré que le CCI a toujours su être un partenaire extraordinairement efficace de la CNUCED. L'implication du CCI dans la Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA) a été un élément déterminant du succès de cet événement. Le partenariat entre le CCI et la CNUCED n'en a été que renforcé pour aboutir à la CNUCED XI. Les deux organisations devraient mettre en commun leur expérience et leur expertise et s'appuyer sur les complémentarités de leurs mandats et de leurs objectifs. Le CCI a été un exemple remarquable de fructueuse coopération, et son existence et son excellent travail ont su donner forme à la coopération. La CNUCED et l'OMC ont travaillé efficacement à la mise en place d'un CCI autonome et indépendant, et ces deux organisations mères sont particulièrement fières du CCI et de ses réalisations.

Déclaration de l'OMC

15. Le Directeur général adjoint a félicité le CCI pour son travail en 2002 pour consolider ses réseaux publics et privés dans les pays en développement et en orientant ses activités sur la réalisation du Programme de Doha pour le développement. Il a relevé avec plaisir que les activités de coopération technique du CCI avaient sensiblement augmenté, tant en valeur qu'en nombre de pays partenaires, au cours de l'année.

16. L'OMC est particulièrement encouragée par les activités du CCI visant à sensibiliser le milieu des affaires aux incidences du système commercial multilatéral. Ces activités complètent à merveille les activités correspondantes menées par l'OMC à l'intention des fonctionnaires gouvernementaux.

17. L'OMC travaille en étroite collaboration avec le CCI et la CNUCED pour rapprocher et exploiter les mandats complémentaires des trois organisations. Le CCI et l'OMC ont poursuivi et renforcé leur coopération. Le Directeur général adjoint a remercié le CCI pour sa contribution utile à leurs activités communes en 2002.

18. Les efforts communs ont été particulièrement intenses dans le cadre du JITAP. En tant que Président du Groupe de pilotage du Fonds global d'affectation spéciale du JITAP, le Directeur général adjoint a eu le plaisir d'informer le Groupe consultatif commun de la mise en œuvre effective de la phase II du JITAP le 1^{er} février 2003, avec un budget total de US\$ 12,6 millions et 16 pays partenaires. Il a encouragé les donateurs à honorer leurs contributions.

19. Le Cadre intégré est un autre exemple de coopération. Le Cadre intégré, conçu pour aider les pays les moins avancés à développer le cadre analytique et politique nécessaire pour intégrer le commerce dans les stratégies de développement national, repose sur les principes de la propriété des pays et des partenariats. Le programme de travail relatif au Cadre intégré prévoit trois étapes majeures : premièrement, la préparation d'une étude de diagnostic sur l'intégration du commerce spécifique aux pays; deuxièmement, le développement d'une Matrice d'action à partir des résultats de l'étude; et troisièmement, l'évaluation des besoins prioritaires d'assistance technique par les donateurs. En tant que nouveau Président du Groupe de travail du Cadre intégré, le Directeur général adjoint s'est engagé à améliorer le processus du Cadre intégré en accordant une importance particulière aux "activités pré-Cadre intégré" pour mieux faire connaître le processus et garantir une meilleure mise en œuvre au niveau national. Il a également insisté sur un suivi efficace et concret des études de diagnostic en traduisant leurs résultats par des activités opérationnelles.

20. Le Cadre intégré et le JITAP ont de toute évidence de nombreuses possibilités pour établir des relations de travail étroites entre eux et se complètent parfaitement. Les deux Groupes de pilotage collaborent pour définir un champs d'interaction entre les deux programmes.

21. Le CCI, fort de son expérience dans le renforcement de capacités dans les pays en développement et les pays les moins avancés dans les domaines de la promotion du commerce et le développement des exportations, a un rôle à jouer pour aider les pays à diversifier leur base production et leurs exportations, ce qui leur permettrait de surmonter les contraintes intérieures liées à l'offre et de tirer pleinement parti des possibilités accrues d'accès aux marchés négociés dans le cadre du Programme de Doha pour le développement. Tous ont un intérêt commun à évaluer les effets des Accords de l'OMC sur les décisions prises par les responsables d'entreprise et l'OMC a souhaité que le CCI poursuive son travail satisfaisant dans ce domaine.

22. Le Programme de Doha pour le développement reconnaît que l'assistance technique et le renforcement des capacités sont essentiels pour aider les pays en développement à honorer les obligations et les règles définies par l'OMC, à se préparer à participer effectivement aux travaux de l'OMC et, ainsi, à tirer parti du système commercial multilatéral ouvert. Pour être efficace et donner des résultats durables, l'assistance doit être complétée par des initiatives de renforcement des capacités dans le secteur économique et commercial. Il importe également que les leaders du secteur privé comprennent les

développements du système commercial multilatéral et que les entreprises des pays en développement soient en mesure de récolter les fruits des nouvelles possibilités commerciales créées par les initiatives politiques. Le CCI a un rôle clef à jouer dans ce domaine.

23. L'OMC a réservé un accueil très favorable au lancement de la série Business for Cancún du CCI.
24. Le Directeur général adjoint a annoncé la signature, par l'OMC et la CNUCED, le 16 avril 2003, d'un memorandum of understanding pour renforcer la collaboration visant à fournir des services d'assistance technique.
25. L'évaluation de l'OMC du Programme de Doha pour le développement est mitigée. Parmi les points positifs, des progrès ont été réalisés et la participation des membres s'est accrue. A l'inverse, certains délais de négociations n'ont pas été respectés. Néanmoins, les membres se sont engagés à poursuivre leur efforts pour trouver un accord sur ces négociations complexes et l'OMC estime que les négociations seront conclues dans les délais en 2005.
26. Depuis Doha, l'assistance technique et le renforcement des capacités ont joué un rôle central dans les négociations. Les pays en développement partenaires de l'OMC et le CCI ont exprimé un besoin d'établir davantage de liens entre les politiques et les pratiques commerciales. Le renforcement de la coopération entre les organisations est le moyen d'y parvenir.
27. Le Directeur général adjoint a conclu en remerciant le CCI et son Directeur exécutif pour leur contribution majeure dans le soutien du développement par le commerce et a encouragé les donateurs à soutenir les programmes du CCI. Il a fait part de la satisfaction de l'OMC au Directeur exécutif pour son nouveau mandat.

Point 3 de l'ordre du jour : DÉCLARATION DU DIRECTEUR EXÉCUTIF

28. Dans sa déclaration liminaire, le Directeur exécutif a mis l'accent sur les résultats du CCI en 2002 et a présenté sa vision du futur développement du CCI.
29. Pour le CCI, l'année 2002 a été une excellente année et le CCI souhaite s'appuyer sur cette réussite pour asseoir son utilité, poursuivre le processus de changement et devenir un acteur majeur de l'assistance technique liée au commerce.
30. Le CCI bénéficie d'un savoir-faire spécialisé, d'une profonde expérience sur le terrain et d'un réseau mondial de partenaires. Le Directeur exécutif s'est donné pour mission de veiller à exploiter pleinement ces atouts pour aider les exportateurs des économies en développement et en transition.

Un plan de croissance

31. Le plan de croissance du CCI repose sur trois principes de base. Le **premier principe** consiste, pour le CCI, à rester concentré et à poursuivre ce qu'il fait de mieux. Le CCI doit s'efforcer d'étendre ses partenariats, de faire participer plus de pays et d'accroître son efficacité dans la fourniture de services. Le Programme de Doha pour le développement modifie la nature de la demande pour des services d'assistance technique liée au commerce et une nouvelle formule doit être définie avec pour objectif de : tirer parti au maximum de la contribution du commerce au développement économique et social global; renforcer les capacités nationales pour participer efficacement aux négociations commerciales et bénéficier rapidement des possibilités créées; renforcer les alliances secteur privé – secteur public; et répondre concrètement à l'urgence de la compétitivité.

32. Le **second principe** est de continuer à innover en matière d'approches et de programmes d'assistance technique. Le CCI doit s'efforcer d'élargir sa participation dans les initiatives inter-agences et de créer de nouvelles alliances avec d'autres pôles d'excellence.

33. Le **troisième principe** est de s'appliquer à renforcer l'impact sur le terrain, à accroître la compétitivité des entreprises et la capacité nationale à fournir des services au milieu des exportations et à veiller que le secteur des exportations contribue à créer des emplois et à réduire la pauvreté.

Activités in 2002

34. En 2002, le Directeur exécutif a appelé les donateurs à renforcer leur soutien au CCI. Ce soutien a été assuré et, en conséquence, la fourniture de prestations s'est accrue de 21 pour cent.

35. La mise en œuvre à grande échelle du Programme de réduction de la pauvreté par les exportations a commencé en 2002 et le programme est désormais actif dans 10 pays.

36. La seconde phase du Programme de promotion du commerce Sud-Sud du CCI a également été lancé, tout comme une nouvelle activité, le Salon des outils de compétitivité du CCI.

37. Une unité de commerce électronique a été mise en place pour coordonner la stratégie de développement du commerce électronique du CCI.

38. Le CCI a produit le premier contrat modèle de joint venture à l'attention des PME dans les pays en développement et les économies en transition.

39. Le soutien sur le terrain du Cadre intégré s'est accru et le CCI met en œuvre des projets nationaux dans 7 des 19 pays CI sélectionnés. La phase pilote du programme du Commerce des services s'est terminée et un programme plus vaste a été lancé.

40. Les bons résultats du CCI proviennent largement de la réponse positive de ses donateurs et du dialogue constructif et direct qu'il a eu avec les donateurs et les bénéficiaires. Cette réussite a également été possible grâce au personnel du CCI, qui a su se mobiliser avec enthousiasme pour atteindre des objectifs de fourniture plus ambitieux.

Activités en 2003 et au-delà

41. La seconde phase du JITAP a été lancée. Les gouvernements canadien, danois, finlandais, français, norvégien et suédois ont déjà financé la moitié du budget total nécessaire pour mettre en œuvre ce programme sur quatre ans.

42. Le CCI a lancé la série Business for Cancún pour renforcer le partenariat secteur public – secteur privé en préparation de la Conférence ministérielle de l'OMC en septembre. Avec l'implication active des spécialistes de l'OMC et de la CNUCED, des ateliers régionaux se sont tenus en Asie et en Afrique australe et d'autres sont prévus pour l'Amérique latine, l'Afrique de l'ouest, l'Europe de l'est et les Caraïbes.

43. En avril, la phase pilote du programme Renforcer la capacité commerciale de l'Afrique, avec un budget de plusieurs millions de dollars, a été lancée. Cette 'joint venture' avec le Bureau de développement économique du Canada soutient l'Initiative d'accès au marché NEPAD à l'aide d'outils de promotion du commerce éprouvés, qui complètent les efforts du Cadre intégré et du JITAP.

44. Un programme d'élaboration de stratégies nationales d'exportation a été lancé en partenariat avec les équipes de conception de stratégies du secteur public – secteur privé en Jamaïque, au Kenya, à Ste Lucie et au Sri Lanka.

45. Le 1^{er} avril, le CCI a lancé les applications financières de l'IMIS, Système intégré de gestion, conçu pour renforcer au maximum l'efficacité et la transparence et garantir une responsabilité.

46. Le site Web du CCI a été réorganisé pour le rendre plus accessible et plus utile pour les visiteurs francophones et hispanophones. Le CCI s'est engagé à garantir une fourniture efficace de son assistance technique, par le biais d'une cyber-collaboration, chaque fois que possible.

47. Le CCI a présenté à ses organismes de tutelle un budget ordinaire prévoyant une hausse de 5,4 pour cent pour soutenir les programmes techniques et les capacités de fourniture, une hausse légèrement supérieure aux 5,1 pour cent prévus par le Secrétaire général des Nations Unies. Le CCI espère que ses partenaires approuveront cette augmentation.

48. Pour mettre en œuvre ses trois principes, le CCI a besoin de travailler sur des hypothèses claires et de prendre des mesures concrètes. Il doit accepter une augmentation des ressources extra-budgétaires et du budget ordinaire et il a besoin de propositions d'activités spécifiques. A ce propos, le CCI dispose d'une "liste de courses". Par exemple, le CCI souhaite étendre son Programme World Trade Net, adapter la série Business for Cancún et les combiner à sa série Trade Map très populaire et aux programmes de gestion de la qualité dans un Utilitaire d'outils de compétitivité à l'attention des PME.

49. Le CCI restera ciblé sur l'Afrique et les pays moins avancés et continuera à préparer une activité plus intense en Amérique latine. Il a l'intention de remplir ses engagements dans le cadre de la seconde phase du JITAP et du Cadre intégré. Il souhaite exploiter pleinement le potentiel de ses programmes prometteurs de stratégies nationales d'exportation, de commerce des services et de réduction de la pauvreté par les exportations, et explorer la commercialisation du tourisme dans les économies en développement et en transition.

50. Avec **seco** en Suisse et Bancomext au Mexique, le CCI se prépare pour le Forum exécutif 2003, qui se tiendra à Cancún juste avant la Conférence ministérielle de l'OMC.

51. En association avec *infoDev* de la Banque mondiale et **seco**, le CCI travaille sur une contribution pratique au Sommet mondial sur la société de l'information. En octobre 2004, le CCI co-accueillera avec METCO de Malte la Cinquième conférence mondiale des organisations de promotion du commerce à Malte.

52. Le Directeur exécutif a conclu en déclarant que le CCI était devenu une organisation efficace et sûre d'elle. Le CCI souhaite profiter de son 40^{ème} anniversaire pour remercier tous ceux qui ont aidé à construire le CCI et pour jeter de nouvelles perspectives d'avenir. Dans ce contexte, il espère lancer un programme de bourses et accorder des bourses à court terme aux jeunes responsables commerciaux dans les économies en développement et en transition, qui sont en mesure d'élaborer des solutions nationales à leurs défis de développement commercial. Les donateurs intéressés sont invités à aider le CCI à réaliser ce rêve.

Point 4 de l'ordre du jour : EXAMEN DES ACTIVITÉS DE COOPÉRATION TECHNIQUE EN 2002

53. D'une façon générale, le CCI a été félicité pour la qualité du Rapport annuel et de la documentation d'accompagnement, dont le Business Plan 2003-2005. Il a été convenu de maintenir le style et la structure du Rapport, tout en insistant sur la clarté et la brièveté. Les représentants ont apprécié l'identification dans la documentation des domaines dont les objectifs 2002 n'ont pas été complètement atteints, car ceci reflète non seulement la volonté de la part du CCI d'être totalement transparent, mais aussi la confiance croissante de l'organisation. Les représentants ont reconnu que l'échec dans la réalisation de certains objectifs qualitatifs de 2002 était en partie dû à des facteurs indépendants de la volonté du CCI. Certains représentants ont recommandé que l'annexe statistique au Rapport Annuel comporte une série sur 10 ans et que l'addendum 1 (le résumé des projets de coopération technique) inclue un tableau énumérant les projets par donateur : une suggestion que la direction du CCI s'est engagée à prendre en considération.

54. Le CCI a été félicité pour avoir réalisé un année productive, avoir atteint son objectif en matière d'assistance technique et pour la mise en place en son sein d'un système visant à plus d'efficacité et de transparence.

55. Les représentants ont aussi confirmé les résultats satisfaisants des *mécanismes consultatifs*, tant formels qu'informels, que le CCI a mis en place avec toutes les partenaires. Des représentants d'organisations régionales ont réitéré leur désir de travailler plus étroitement avec le CCI à l'élaboration de programmes d'assistance technique qui pourraient être mis en œuvre conjointement et ont fait part de leur intention de maintenir un contact plus étroit et plus régulier avec le CCI.

56. La pertinence de l'approche globale du CCI de l'assistance technique liée au commerce et la *stratégie pour la croissance* du Directeur Exécutif ont été approuvées. A cet égard, plusieurs membres du Groupe ont confirmé qu'ils s'efforceraient de soutenir, au cours de forum appropriés, la demande du CCI d'une *augmentation de son budget ordinaire* qui, de l'avis du CCI, est nécessaire pour gérer et encadrer efficacement un programme progressivement plus large de soutien au niveau local.

57. La grande majorité des représentants a rappelé la contribution que le secteur du commerce peut et doit apporter au développement économique et social global au niveau national. Le CCI a été salué pour ses efforts croissants visant à renforcer la *relation commerce et développement*. Le nouveau programme de réduction de la pauvreté par les exportations du CCI, la pertinence de son approche « basée sur la communauté » et l'étendue de son activité au niveau local qui a été lancée au cours de cette étape de démarrage de la mise en œuvre, ont fait l'objet d'une mention particulière.

58. Plusieurs représentants ont confirmé le soutien au CCI pour *sa position clé dans les activités d'intégration* du Cadre intégré multi-agence. Un certain nombre de représentants de pays du Cadre intégré ont exprimé leur satisfaction vis-à-vis de la contribution au développement de l'exportation qu'apportait le CCI dans le suivi des interventions initiales du Cadre intégré, y compris les études de diagnostic d'intégration au commerce. Les représentants des pays donateurs et bénéficiaires ont recommandé que le CCI continue de se concentrer sur l'amélioration de la compétitivité de la communauté exportatrice, en termes de *réponse « du côté de l'offre »* et de *capacités du réseau d'appui au commerce national* à fournir des prestations d'appui au commerce pertinentes aux petites et moyennes entreprises exportatrices. Il a été noté que le 2^{ème} compte du Fonds Global du Cadre intégré pourrait élargir le champ des possibilités pour les PMA d'obtenir un appui spécifique au secteur de la part du CCI.

59. Tous les représentants ont souligné l'importance d'une coopération liée au commerce pour l'intégration des économies en développement et en transition au système de commerce multilatéral dans le contexte du Programme de Doha pour le Développement. Les représentants ont souligné l'importance pour la CNUCED, l'OMC et le CCI de continuer à travailler ensemble dans le but d'assurer une *approche cohérente et exhaustive*, en particulier en vue de faciliter la participation effective, basée sur la concurrence du secteur des PME au système du commerce basé sur les règles. Le Programme intégré d'assistance technique à des pays les moins avancés sélectionnés et d'autres pays africains (JITAP) a été reconnu comme *un modèle*, à la fois de coopération institutionnelle et d'assistance locale efficaces, et plusieurs membres ont recommandé de reproduire ce modèle dans toute l'Afrique et d'autres régions. Plusieurs membres du Groupe ont poussé le CCI, ainsi que la CNUCED et l'OMC à redoubler d'efforts pour assurer que les engagements pris à Doha et dans la Déclaration de Monterrey seront tenus.

60. Il a été noté que le CCI avait apporté un soutien important au programme d'Action adopté lors de la Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés qui s'est tenue à Bruxelles en 2001 et a mis en oeuvre plusieurs questions entrant dans le cadre de son mandat. Il a été demandé au CCI d'accorder une attention spéciale aux besoins des PMA.

61. Tout en approuvant la stratégie planifiée du CCI de continuer à se concentrer sur des domaines où il a déjà enregistré des succès, les représentants ont noté favorablement la volonté du CCI de s'aventurer dans de nouveaux secteurs où le besoin d'assistance technique liée au commerce grandit et pour lesquels le CCI possède la compétence nécessaire. Etant donné l'état actuel du Programme de Travail de Doha, un certain nombre de membres ont approuvé le plan du CCI d'accroître son appui à la création de

partenariats public – privé et de renforcer la défense des intérêts des entreprises. L'importance d'intensifier les activités et d'élargir la couverture géographique du Programme World Trade Net du CCI et d'étendre sa nouvelle initiative qui y est liée, Business for Cancún, reconnue. Elle est considérée par certaines délégations comme une contribution significative au succès du Programme de Travail de Doha, tant avant qu'après la Conférence ministérielle de Cancún de l'OMC.

62. De plus, plusieurs représentants ont salué les efforts du CCI pour élargir le contenu et l'étendue géographique de son programme de commerce des services. A cet égard, une mention particulière a été faite de la nouvelle, bien que pas encore totalement définie, initiative du CCI, dans le domaine du tourisme ainsi que l'intérêt du CCI à développer ses activités de coopération technique et de collaboration dans le secteur des services de l'information et des communications. Un certain nombre de représentants ont fait part de leur souhait de mettre leur expertise au service des activités du CCI dans le secteur des technologies de l'information et des communications.

63. Tout en reconnaissant la valeur de ces programmes et d'autres programmes de coopération technique globale, plusieurs représentants ont souligné l'importance pour le CCI d'assurer un bon *équilibre* entre les initiatives globales conçues pour aborder des problèmes courants et les contraintes de l'exportation touchant les économies en développement et en transition, et des initiatives plus ciblées au niveau national. D'une façon générale, il a été convenu que les projets spécifiques à un pays avaient un plus grand impact et permettaient d'obtenir des résultats plus durables. Plusieurs demandes ont été adressées au CCI pour élargir la proportion de projets de niveau national dans son portefeuille et des appels ont été lancés aux donateurs pour faciliter cette initiative. L'importance de la « propriété » nationale de telles initiatives a aussi été mentionnée, ainsi que les processus de consultation et de communication mis en place pour l'assurer.

64. Plusieurs représentants des économies en transition ont souligné les circonstances spéciales et les besoins des économies en transition et ont fait part de l'importance pour le CCI d'adopter des approches et des méthodologies innovantes, correspondant à leurs priorités spécifiques liées au développement du commerce extérieur. Il a été suggéré au CCI de créer une division spéciale au siège qui se consacrerait exclusivement au développement et à la gestion de la coopération technique pour les économies en transition, eu égard à l'importance croissante de ces activités dans le programme de travail global du CCI.

65. Les membres du Groupe ont noté que la question de l'*équilibre* était aussi importante lorsqu'il s'est agi de la réponse du CCI aux questions d'intérêt commun des Nations Unies – réduction de la pauvreté, l'intégration des femmes, environnement, et coopération économique et technique parmi les pays en développement – dans le contexte des Objectifs de Développement du Millénaire. Alors que le programme de réduction de la pauvreté par les exportations du CCI est maintenant bien lancé, il a été suggéré de porter une attention soutenue, dans le cadre des paramètres de la base de niche et de ressources du CCI, aux trois autres domaines d'intérêt commun. A cet égard, il a été noté qu'un financement limité était disponible pour la mise en œuvre de la stratégie liée à l'intégration des femmes et que le CCI préparait actuellement une stratégie de commerce et d'environnement qui serait présentée aux partenaires du CCI avant la fin de l'année.

66. En ce qui concerne la question de la *coopération économique* dans les pays en développement, plusieurs membres du Groupe ont noté avec satisfaction que la seconde phase du programme de Promotion du Commerce Sud-Sud du CCI était en route. Ce programme du 2^{ème} guichet du groupe consultatif commun constitue, à leurs yeux, un bon exemple d'appui "pratique" au développement de l'exportation et, plus spécifiquement, aux clients ultimes du CCI que sont les PME. Le groupe a tout particulièrement salué les activités du CCI pour la promotion du commerce inter-Afrique et le lancement réussi d'une nouvelle initiative sous le nom "Acheter en Afrique pour l'Afrique".

67. En ce qui concerne la *coopération technique* dans les pays en développement, plusieurs représentants ont noté l'apport d'initiatives telles que le Forum exécutif pour faciliter l'échange d'idées et d'expérience de meilleures pratiques. La forte implication de consultants en provenance d'économies en développement et en transition dans les programmes d'assistance technique locale du CCI a aussi été notée et un certain nombre de représentants ont encouragé le CCI à faire appel à un plus grand nombre de

consultants en provenance des PMA. Plusieurs représentants ont recommandé que le CCI travaille à l'établissement de partenariats institutionnels avec des organisations appropriées dans ces pays.

68. Alors que certains représentants ont souligné que *l'équilibre* était tout aussi important lorsqu'il s'agissait de priorités géographiques, la majorité des représentants ont confirmé leur appui pour que le CCI reste concentré au niveau local sur les pays les moins avancés d'Afrique. A cet égard, les initiatives nouvelles du CCI en matière de partenariat avec le Secrétariat du NEPAD et le Bureau de Facilitation du Commerce au Canada et la phase II du JITAP, ont fait l'objet d'une mention spéciale.

69. De nombreux représentants ont souligné la valeur du travail incessant du CCI en matière de commerce électronique et de développement des e-compétences avec les communautés de l'exportation des économies en développement et en transition. Le Programme E-Trade Bridge, en particulier, a été mentionné par plusieurs membres du Groupe comme ayant un impact potentiellement important.

70. Certains représentants ont mentionné la valeur du travail du CCI dans le domaine des stratégies d'exportation sectorielles et nationales, à la fois dans le contexte du programme du forum exécutif et des contributions spécifiques aux pays. Elles fournissent un cadre utile pour la planification et la prise de décision au niveau national et pour l'évaluation des priorités d'assistance technique qui en découlent. Les représentants ont encouragé le CCI à poursuivre ce travail afin de devenir un centre de référence de premier ordre dans le domaine de l'élaboration et de la gestion de stratégies. Plusieurs représentants ont souligné, toutefois, que l'appui technique était essentiel pour faciliter la mise en oeuvre de ces stratégies une fois élaborées.

71. Les représentants ont recommandé que le CCI s'assure d'avoir une approche à moyen terme de l'assistance technique, indépendamment du programme. Plusieurs représentants ont fait part de leur intérêt à ce sujet. Tout en reconnaissant l'expansion et la diversification des activités du CCI, ils ont souligné l'importance pour le CCI de s'assurer de l'existence des ressources pour maintenir l'appui local une fois achevées les interventions initiales. Après avoir approuvé la stratégie de croissance du CCI, basée sur les trois principes élaborés par le Directeur Exécutif du CCI, les représentants ont encouragé le CCI de continuer à mesurer ses performances en termes de qualité de sa contribution et d'impact généré, plutôt qu'en termes de quantité d'activité. En réponse, le Directeur exécutif a réitéré l'engagement du CCI dans une « gestion basée sur les résultats » et a rappelé aux représentants le Business Plan du CCI, qui précise les « indicateurs de résultats » pour chacun des grands programmes du CCI. Le Directeur exécutif a indiqué que le CCI continuait d'affiner ces indicateurs et des systèmes seraient progressivement introduits pour assurer que les indicateurs étaient appliqués.

72. Le Secrétaire général de l'Association mondiale des petites et moyennes entreprises (WASME) a rappelé la collaboration étroite entre le CCI et la WASME depuis la signature du Memorandum of Understanding cinq ans auparavant. Il a exprimé son souhait de voir se poursuivre des activités communes pour la promotion des PME, et notamment pour améliorer les capacités des organisations de promotion du commerce dans les pays en développement et pour renforcer le secteur de l'artisanat dans des pays sélectionnés.

73. Plusieurs représentants ont noté avec satisfaction les efforts continus du CCI pour fournir des informations en plusieurs langues.

74. Il a aussi été demandé au CCI de mettre en lumière dans le Rapport Annuel 2003 son suivi des recommandations faites au cours de la réunion 2003 du Groupe Consultatif Commun.

Point 5 de l'ordre du jour : RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF SUR LE FONDS GLOBAL D'AFFECTATION SPÉCIALE

75. Le Groupe a pris note du rapport détaillé du Comité en 2002 et a exprimé sa satisfaction pour la clarté et la transparence de son travail.

Point 6 de l'ordre du jour : ANNONCE DE CONTRIBUTIONS DE FONDS D'AFFECTION SPÉCIALE AU CCI

76. À l'initiative du Président, les contributions suivantes de fonds d'affectation spéciale au CCI ont été annoncées

- Le représentant du **Canada** a annoncé une contribution de son Gouvernement, au premier compte du Fonds global d'affectation spéciale, de 950 000 dollars canadiens (environ US\$ 650 000) pour l'année 2003. En outre, le Canada versera 7 000 000 dollars canadiens (environ US\$ 4,76 millions), sur quatre ans, à la phase II du JITAP. Le CCI et le Bureau de développement économique du Canada collaborent également dans un programme de 8 000 000 dollars canadiens (environ US\$ 5,44 millions), pour une durée de cinq ans, "Renforcer la capacité commerciale de l'Afrique". Le Canada a également déclaré qu'il envisageait une "modeste" contribution supplémentaire pour le programme "Business for Cancun".
- Le représentant du **Danemark** a confirmé que la contribution de son gouvernement pour 2003 serait de 10 millions de couronnes danoises (environ US\$ 1,45 millions), dont 75 % pour le premier compte du fonds global d'acceptation spéciale et 25 % pour le projet "produits de l'agriculture organique".
- Le représentant de la **Finlande** a déclaré que son gouvernement finalisait en ce moment sa contribution au CCI. En 2001 et 2002, la Finlande a versé 667 000 euros. En 2003 et 2004, elle soutiendra à la fois le Fonds global d'affectation spéciale et le Fonds commun d'affectation spéciale par une contribution supplémentaire de 850 000 euros (environ US\$ 915 000).
- Le représentant de la **France** a annoncé que son Gouvernement verserait au CCI, pour 2003, une contribution de 375 000 euros (environ US\$ 404 000) en faveur de deux projets, concernant respectivement les «Aspects juridiques du commerce extérieur» et la «Gestion des approvisionnements importés». Il a également indiqué que la France verserait 86 000 euros (environ US\$ 93 000) pour la phase II du JITAP et qu'elle poursuivrait son soutien au programme d'experts associés.
- Le représentant de l'**Inde** a annoncé l'intention de son Gouvernement de maintenir le niveau de sa contribution annuelle au Fonds global d'affectation spéciale à US\$ 50 000.
- La représentante de l'**Irlande** a annoncé que son gouvernement finalisait en ce moment sa contribution au CCI pour 2003. Elle a assuré le Groupe du soutien sans faille de l'Irlande au CCI qui, pour 2002, avait concerné le premier compte du Fonds global d'affectation spéciale et un projet bilatéral au Mozambique.
- Le représentant de l'**Italie** a annoncé que son gouvernement s'était déjà déclaré disposé à verser 150 000 euros (environ US\$ 161 000) au CCI pour une étude sur des modes novateurs de financement des PME. L'Italie soutient activement le CCI et a versé en 2002 900 000 euros au Cadre intégré et 150 000 euros au projet Méditerranée 2000. Au cours de l'année, il sera en position d'annoncer des contributions supplémentaires pour 2003. L'Italie maintiendra son soutien au programme d'experts associés.
- Le représentant des **Pays-Bas** a annoncé que son gouvernement verserait 1 361 000 euros (environ US\$ 1,47 million) au CCI pour 2003. En outre, les Pays-Bas ont versé 225 000 euros pour deux programmes concernant le deuxième compte du Fonds global d'affectation spéciale, c'est à dire la Réduction de la pauvreté par les exportations et la Promotion du commerce Sud-Sud, et cette contribution serait renouvelée au même niveau en 2004.

- La représentante de la **Norvège** a annoncé qu'elle espérait, pour 2003, une contribution de son gouvernement au CCI à peu près le même niveau que pour 2002, à savoir 10 millions de couronnes norvégiennes (US\$ 1 137 millions), cette cotisation inclurait le JITAP.
- Le représentant de la **Suède** a annoncé que pour 2003, la contribution de son Gouvernement au Fonds global d'affectation spéciale serait de 10 millions de couronnes suédoises (environ US\$ 388 000), équitablement répartis entre le premier compte et le deuxième compte. Il a également annoncé une contribution de son gouvernement de 2,5 millions de couronnes suédoises (environ US\$ 291 000) pour la phase II du JITAP.
- Le représentant de la **Suisse** a confirmé le soutien de son Gouvernement au Fonds global d'affectation spéciale et a indiqué que sa contribution au premier compte serait de US\$ 300 000. En ce qui concerne le deuxième compte, son Gouvernement versera US\$ 150 000 pour une réunion "Business for Cancun". Il a également annoncé que son gouvernement verserait jusqu'à un maximum de US\$ 260 000 pour le programme World Trade Net, US\$ 200 000 pour le programme de Promotion du commerce Sud-Sud, US\$ 300 000 pour le programme de Réduction de la pauvreté par les exportations et US\$ 300 000 pour le programme E-Trade, sous réserve que la contribution suisse ne dépasse pas 25 % de l'ensemble des contributions pour chacun de ces programmes.
- La représentante du **Royaume-Uni** a rappelé l'engagement actuel de son gouvernement à verser 250 000 livres (environ US\$ 391 000) et 100 000 livres (environ US\$ 156 000) respectivement pour le premier compte et le deuxième compte du Fonds global d'affectation spéciale pour 2003. Elle a également annoncé une contribution à la phase II du JITAP prochainement. Elle a enfin déclaré qu'une contribution importante au deuxième compte du Fonds d'affectation spéciale du Cadre intégré pourrait être accordée, après finalisation des termes de référence.
- Le représentant des **États-Unis d'Amérique** a rappelé la récente contribution de son gouvernement de US\$ 500 000 au CCI, pour financer l'accès des pays en développement au projet Interactive TradeMap. Ce projet aidera les entrepreneurs des pays en développement à identifier les nouveaux marchés et les perspectives d'exportation.

77. Le représentant du Kenya a remercié les donateurs au nom des pays bénéficiaires pour leurs généreuses contributions. Le Directeur exécutif a également remercié les donateurs pour leur soutien sans faille au CCI et a souligné les effets positifs des contributions pluriannuelles pour la programmation des activités du CCI.

Agenda item 7 : QUESTIONS DIVERSES

78. Le représentant du Danemark a rappelé les discussions lors des sessions de 2001 et 2002 du Groupe consultatif commun sur la proposition d'une évaluation externe indépendante du CCI et le document d'approche mis à disposition du Groupe. Cette évaluation avait pour but de définir comment renforcer le rôle du CCI dans l'assistance technique liée au commerce. Le représentant a souligné que ce type d'évaluation générale du CCI n'avait jamais été mise en oeuvre et, si les résultats sont satisfaisants, pourrait être une bonne opportunité d'élargir la base de ressources du CCI. Le Danemark avait l'obligation d'évaluer les performances des organisations multilatérales et d'informer les organismes concernés et le grand public des résultats des contributions financières. Il a souligné que l'étendu et l'objectif de l'évaluation étaient ouverts à la discussion avec tous les partenaires et qu'un groupe de travail qui contrôlerait le processus et pourrait être composé de représentants de la communauté des donateurs et des bénéficiaires de l'assistance du CCI. Le représentant du Danemark a également indiqué que les modalités proposées étaient ouvertes à la discussion et que les parties souhaitant participer à l'évaluation devaient se manifester rapidement, afin de constituer un groupe pour faire avancer le processus.

79. S'ils ont accueilli favorablement le principe général d'une évaluation, de nombreux représentants se sont interrogés sur les modalités de participation au comité de pilotage et sur le processus de revue et de finalisation des mandats, et notamment leur objectif et leur étendue.

80. Le secrétariat du CCI a salué l'initiative d'une évaluation et a souligné que les mandats seraient définis par ses partenaires. Tout en souhaitant rester neutre, le CCI collaborerait pleinement avec les évaluateurs.

81. En résumé, le Président a proposé qu'un groupe principal, composé d'un nombre restreint de donateurs et de bénéficiaires (quatre ou cinq de chaque partie) définisse les besoins et la pertinence de l'évaluation ; détermine son étendue ; clarifie les processus et sa gestion ; établisse un calendrier ; et trouve un accord sur les résultats de cette initiative et leurs conséquences après l'édition du rapport. Les représentants des bénéficiaires ne doivent pas oublier le besoin d'une représentation régionale, avec la participation de certains groupes, comme les PMA et les économies en transition. Le groupe principal collaborerait de façon régulière avec un groupe de consultation plus large, également composé de donateurs et de bénéficiaires de la coopération technique. Le Groupe a soutenu cette approche et le Président a salué la flexibilité du Danemark.

82. Pour conclure la discussion, il a été convenu que de nouvelles consultations informelles auraient lieu entre les parties intéressées. Tout partenaire souhaitant participer à l'évaluation contactera le Danemark.